



Réunion du groupe-pays Mauritanie

A l'Agence française de développement, service REA – relation avec les collectivités, Paris
Mercredi, 21 janvier 2015

Compte-rendu

1/ discussion autour de la situation des droits de l'homme en Mauritanie

Le groupe partage les informations suivantes :

- Emprisonnement de militants de droits de l'homme
- Une condamnation à mort pour apostasie
- Manifestations pacifiques contre des accaparements des terres, l'esclavagisme et le racisme et réprimés par les forces de l'ordre.

Astrid Frey cite le quai d'Orsay qui se range derrière la déclaration de la Commission européenne qui souhaite que la condamnation à mort soit révisée en appel. Une discussion permet à chacun de s'exprimer dont autour de l'envoi de l'argent de la diaspora « qui ne bénéficie qu'à une partie de la population » et alors que subsistent les inégalités ; par ailleurs, l'enrôlement fait toujours l'objet de problèmes.

Les collectivités et comité de jumelage s'inquiètent de cette situation qui jette une ombre sur la Mauritanie et peut donner encore des arguments aux élus qui souhaitent arrêter la coopération. Comment convaincre ?

Décision est prise :

- De demander une audience auprès de l'Ambassadeur de Mauritanie en France afin d'entendre la position du gouvernement mauritanien, de dire notre préoccupation devant l'accumulation de ces mécontentements et problèmes et de faire part de la volonté des collectivités impliquées en coopération de « faire de la pédagogie auprès des élus français ». Cette audience pourrait se faire à plusieurs élus et donner lieu à un compte-rendu, diffusable.
- De demander à ce que la tournée des coopérations décentralisées, souhaitée par l'Ambassadeur, puisse se faire rapidement. Cette tournée devra être bien préparée ; il reviendra à chaque collectivité française à laquelle l'Ambassadeur souhaite rendre visite de préparer cette venue/ définir le cadre de l'accueil, tout en veillant au respect de la fonction de l'Ambassadeur.
- D'informer de cette démarche l'Ambassadeur de France en Mauritanie.
- De rédiger un texte sur « **les biens faits de la coopération** ». Comme souvent au sein du groupe-pays, les présents réaffirment leur souhait de poursuivre leurs actions de coopération « pour être au cœur et pour être entendus ».

2/ Rapide point d'information sur les indemnités offertes par **Air France** suite à ses suspensions de vol sur Nouakchott juste avant les Assises de la coopération décentralisée en octobre. Cette décision a affectée la quasi-totalité des délégués. Astrid Frey reprend contact avec les « sinistrés » pour faire un état des lieux de ceux qui ont obtenu un remboursement ou bon d'achat et ceux qui n'en n'ont pas reçu.

Les discussions abordent ensuite les deux principaux chantiers issus des Assises des 19 et 20 octobre 2014 (point 3 et 4).

3/ « Comment travailler avec les entreprises ? »

Ce chantier est présenté par Romain le Moal, région Centre, sur la base de la note préparée pour cette réunion. Celle-ci reprend les discussions développées pendant les Assises en octobre, et a été rédigé avec l'appui de Sidonie Delhomelle (responsable du volet économique dans les partenariats de coopération décentralisée en Région Centre sidonie.delhomelle@regioncentre.fr), présente.

Sur la démarche en général :

Les entreprises visées par cette démarche du groupe-pays sont avant tout des PME/TPE des territoires de coopération en France. L'idée est de baser cette démarche sur une éthique de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Le lien collectivités territoriales – entreprises – RSE doit permettre les plus-values suivantes :

- Miser sur la RSE comme plus-value pour les entreprises françaises ;
- connaissance des contextes culturels (codes, jeux d'acteurs, détecter des opportunités de marchés...);
- travailler à la fois les aspects liés à la formation, la mise en place de projets et la création de revenus localement.

Afin de mobiliser les PME/TPE, des fonds pourraient être recherchés auprès de programmes de formations et de recherche.

Il ne faut pas non plus mettre de côté la possibilité pour ces entreprises d'intervenir comme sous-traitance à des grosses entreprises françaises.

Cette démarche vise, à brève échéance, une mutualisation entre groupes-pays de Cités Unies France.

La note décline le plan d'action annuel en **4 objectifs opérationnels** :

1. Créer un groupe de contacts:

- ✓ Elaboration d'une liste de contacts des personnes et organismes ressources ici et là-bas.
- ✓ Cet annuaire débouchera sur une **liste de diffusion**.

Discussions : veiller à y intégrer les clubs d'entreprises, CCI, cercle d'entreprises (ex : Cercle Maghreb en région Centre), ministère de l'économie mauritanien, AFD, mission économique

> Romain Le Moal est chargé de centraliser les suggestions d'organismes à intégrer, de structures capables d'être relai d'information pour les entreprises, formulées par les membres du groupe, **avant le 27 février (romain.le-moal@regioncentre.fr)**.

D'ici fin avril : Avoir identifié les relais en Mauritanie et la liste des entreprises susceptibles d'être invité pour la réunion de septembre.

2. Favoriser l'échange d'informations :

- ✓ Mise en place d'une **plateforme d'échange** afin de rendre accessible un **fond documentaire** (ex : code des investissements, listes et contacts d'entreprises, tarifs douaniers, Appels d'offre, etc.)
- ✓ Permettre une **veille sur le contexte économique** mauritanien.

Discussions : Il s'agira de travailler à améliorer l'image de la Mauritanie auprès des investisseurs : la COFACE n'assure pas les entreprises françaises voulant aller en Mauritanie mais les agences de notation classent la Mauritanie au même niveau de risque que le Maroc. Vendre la situation géographique entre Maghreb et Afrique noire.

Il s'agira de favoriser la **capitalisation d'expériences** réussies d'entreprises, issues de la migration, ou non. Montrer des stratégies pour ne pas y aller tout seul.

> Astrid Frey se renseigne sur la mise en place d'une liste de diffusion sur le site CUF & d'un espace dédié à ce chantier.

3. Accompagner les acteurs économiques :

- ✓ Organiser une journée d'information en septembre, sur les conditions du marché mauritanien, à destinations des agences de développement économiques et des entreprises de nos territoires.
- ✓ Ce colloque pourrait être le préalable à une mission économique en Mauritanie.

Discussions : Travailler davantage avec des antennes d'UBI-France régionales ou les CCI régionales que des structures nationales, moins investies. Penser au lien avec les jeunes Mauritaniens de France. De manière générale, la question économique s'impose aussi aux associations de la diaspora : quelle poursuite de leurs actions et de leurs descendants, envers la Mauritanie ? Quel mode d'appui aux collectivités d'origine des parents ? A noter que le conseil représentatif des Mauritaniens de France (AG constitutive le 7 février) ambitionne d'organiser un forum annuel sur l'économie pour attirer les entreprises françaises en Mauritanie.

A noter que beaucoup d'entreprises en Mauritanie viennent du Maroc. Une expérience à « consulter » est celle de Pays de Savoie Solidaire/ Bignona.

Adama Sy est certainement une personne ressource, à la fois pour monter la journée de septembre et prévoir une mission économique.

4. Animer le réseau :

- ✓ Un comité de pilotage se mettra en place dans le but d'**assurer le suivi** des actions définies et du calendrier.

La région Ile-de-France est intéressée pour participer à ce chantier et souhaite également mobiliser la chargée de mission développement économique et rayonnement du pôle relations internationales.

4/ Chantier « Mobilisation des jeunes dans la coopération, dans la cité et appui à la société civile »

Diba Diallo expose l'idée suivante : s'appuyer sur les « jeunes leaders mauritaniens », groupe de jeunes urbains et plutôt diplômés, constitué suite aux Assises de la coopération décentralisée pour aller vers des Assises de la jeunesse mauritanienne, qui serait un espace d'expression dédié à la jeunesse. Ces assises pourraient être l'occasion d'aborder aussi les questions de la place de la jeunesse dans l'économie y compris la place des jeunes de la diaspora. Pour elle, l'animation de cette réflexion pourrait se faire via un média à créer, interactif, qui permette de stimuler la démocratie participative, valoriser les expériences.

Les questions soulevées et contributions des participations portent sur les points suivants :

- Le projet des Assises semble être un projet pour la jeunesse mauritanienne, quid du lien avec la coopération décentralisée ? Comment assurer le lien avec des jeunes non mauritaniens ?
 - o Daniel Allieux considère que les Assises de la jeunesse en Mauritanie sont importants, et qu'il convient d'y associer des jeunes venant des territoires de coopération, établis à Nouakchott, mais que cela est d'abord une étape mauritano-mauritanienne, un espace où les jeunes peuvent exprimer leurs frustrations, mais aussi leurs priorités, actions, besoins, et qu'ils débouchent sur des recommandations que le groupe-pays puisse suivre sur le volet « actions jeunesse dans le cadre de la coopération décentralisée ». Ce genre d'Assises sont d'abord une initiative des autorités mauritaniennes.

- Astrid Frey rappelle que le président de la République mauritanienne a convoqué des Assises jeunesse en 2013 et qu'il sera important d'associer à cette réflexion la collègue Cités Unies France en charge justement du groupe jeunesse. Le GRDR ajoute qu'il a organisé en 2013 les Assises européennes de la jeunesse malienne. Il y a eu des recommandations qui ont donné lieu à un suivi.
- La nouvelle ministre chargée de la jeunesse, Coumba Ba, est connue de certains membres du groupe-pays.
- Si le constat est bien celui de projets qui se mettent en place sans les jeunes, la coopération décentralisée a contribué à créer deux espaces d'expression et de discussion pour la jeunesse mauritanienne : le festival du court métrage et le festival Asalamaleikum (voir aussi plus-bas).
- Les Amis de Rodez informent que le réseau régional Midi Py Coop'Dev (*dont Aremau et Rodez sont les 2 seul membres travaillant en Mauritanie*) a signé un accord avec le Ministère de l'éducation nationale (rectorat) pour encourager des échanges entre lycées.
- Préciser l'idée de ces assises :
 - Comment assurer le lien avec jeunes des régions hors de Nouakchott ? A cet égard, les ressortissants des villages de Bouilly par exemple ont aussi des représentants à Nouakchott.
 - Mme TALLA exprime le fait que certes, des villages sont présents par des ressortissants à Nouakchott, mais qui sont souvent des étudiants/ personnes de passage pour leurs études qui ont du mal à se structurer en association (obtenir un récépissé prend bcp de temps/ manque de ressources pour se réunir...).
- Comment mieux faire participer la diaspora et au-delà du changement générationnel en cours, aux projets de coopération décentralisée ?
 - Ex : ARDF/ ARCADI / IdF ont mis en place une projection de courts métrages : réalisation de pocket film par des jeunes d'ici, qui les ont présenté au festival de courts métrages à Nouakchott. Puis création d'un court-métrage à Nouakchott par des jeunes, projeté à Noisy. Ce projet se poursuivra en 2015. Utilisation du rap comme outil s'expression de la jeunesse (d'où le festival Asalamaleikoum dirigé par Morza).
 - Aubervilliers est confronté au retour au pays des anciens migrants et travaille à une meilleure implication des jeunes issus de la diaspora dans la coopération.
 - L'ARDF(association des ressortissants de Djeol en France) veut monter une association de jeunes, qui ont des vis-à-vis avec des jeunes djeollois, à NKT.
 - Le GRDR exprime le fait du lien à faire aujourd'hui entre associations de la diaspora et associations de jeunes, en Mauritanie . D'ailleurs, le futur Conseil représentatifs des mauritaniens de France comportera un « Groupe jeune ».

Conclusion : Il s'agira pour ce chantier de bien distinguer ce qui relève de problématiques propres à la jeunesse mauritanienne et ce qui entre dans le mandat de la coopération décentralisée.

Le groupe-pays souhaite suivre l'évolution du programme d'appui à la société civile mis en place par l'Ambassade de France, sous l'angle « les jeunes dans la cité ». Sa logique est celle de mettre en place des cadres de concertation, le renforcement de capacités.

Le groupe pourra s'appuyer sur le GRDR, la collègue CUF chargée de la jeunesse et sur la ministre de la jeunesse. Dans un premier temps, une réunion de travail entre Diba Diallo (Lieuxaint), Ralf Hofmann (Aubervilliers) et Tamara Costes (Savigny) devra permettre d'avancer sur la feuille de route 2015 de ce chantier. Christine Larochette, AIJC Dardilly (larochette.christine@wanadoo.fr), souhaite participer à la réflexion et mise en œuvre ce chantier.

5/ Autres informations

Amina Ba rappelle qu'elle souhaite porter au sein du groupe-pays, depuis 2004, la problématique du **genre dans la coopération** ; et qu'elle souhaite un séminaire sur cette question, y compris sur les manières possibles d'accompagner l'autonomisation des projets portés par les femmes.

Prochaine réunion, centrée sur le suivi de ces deux chantiers : mercredi 11 mars, 10h, à Cités Unies France

Liste de présence

| Organisme | Nom | Prénom | Fonction |
|---|----------|-------------|--|
| AUBERVILLIERS | POITEVIN | Jocelyne | Trésorière du Comité de jumelage |
| AUBERVILLIERS | HOFMANN | Ralf | Chargé de mission |
| CITES UNIES FRANCE | ALLIOUX | Daniel | Président du groupe-pays |
| CITES UNIES FRANCE | FREY | Astrid | Chargée de mission |
| CONSEIL REGIONAL DU CENTRE | DELHOMME | Sidonie | Responsable du volet économique dans les partenariats de coopération décentralisée |
| CONSEIL REGIONAL DU CENTRE | LE MOAL | Romain | Chargé de mission aux relations internationales |
| CONSEIL REGIONAL DU CENTRE | MEYER | Pascal | Directeur de coopération internationale |
| CENTRAIDER | OLIVIER | Morgane | Chargé de mission appui - accompagnement |
| FEDERATION DES ASSOCIATIONS DU GORGOL EN FRANCE (FAGOF) | BA | Mohamedou | Président |
| GRDR | CAMARA | Lamine | Chargé de programme |
| LIEUSAIN | DIALLO | Diba | Conseillère déléguée aux échanges internationaux et au jumelage |
| NOISY LE SEC | LERENARD | Pierre | Conseiller municipal délégué |
| NOISY LE SEC/ARDF | BA | Elhadj | Chargé des relations internationales |
| RODEZ – Les amis de Tiris Zenmour | ROGER | Jean-Pierre | Président du Comité de jumelage |
| SAVIGNY LE TEMPLE | COSTES | Tamara | Chargée de mission aux relations internationales |

| | | | |
|--------------------------------------|-----------------|-----------|--|
| SAVIGNY LE TEMPLE | LEBAULT | Evelyne | Présidente du Comité de jumelage |
| COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SENART | CAROTINE | Dominique | Vice-président délégué aux relations internationales |
| VERT SAINT DENIS | BERNHEIM | Jeannette | Présidente du Comité de jumelage |
| VESOUL | TALLA | Deynaba | Présidente de l'Association Vesoul Sans Frontières |
| CHECHEUSE | BA | Aminata | |

Excusés : Mamadou Ba (conseiller, Ambassade de Mauritanie), Evelyne Boillet (Chevilly-la-Rue), Christine Larochette, présidente AIJC (Dardilly), Arnaud Huré ch. mission Mauritanie et Laëtitia Quilichini, chargée de mission développement économique et rayonnement (Région Ile de France), Abdoul Niane (adjoint Lieusaint), Jean-Claude Roger (CJ Noisy le Sec), Sylvie Lefebvre (CA Sénart), Didier Chappaz (président CSF, Leon).